



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-69241>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **24-69241**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SPL AURAY CARNAC QUIBERON TOURISME

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 82475320600013

**Ville :** La trinite sur mer

**Code postal :** 56470

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 56

### Section 2 - Communication

**Autre moyen d'accès aux documents de la consultation :** <https://services.megalis.bretagne.bzh/>

**Identifiant interne de la consultation :** SPL\_MAPA\_2024\_002

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Maud Fouquain

**Adresse mail du contact :** Marchespublics@baiedequiberon.bzh

**Numéro de téléphone du contact :** +33 256548174

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Une lettre de candidature avec identification du candidat (formulaire DC1 ou forme libre) En cas de groupement, les candidatures seront présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. -Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; cas visés dans le formulaire DC1 édité par la direction des affaires

juridiques du ministère de l'économie et des finances accessible sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Toutefois, conformément à l'article R2144-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur n'exigera que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public qu'il justifie ne pas relever d'un motif d'exclusion de la procédure de passation du marché. -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société ; -La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation de la capacité économique et financière des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents justificatifs suivants : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessus, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Dans la mesure où ils sont nécessaires à l'appréciation des capacités techniques et professionnelles des candidats, le pouvoir adjudicateur exige les renseignements ou documents suivants : -Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; -Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 15/07/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Pouvoir adjudicateur

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Opérations de diffusions promotionnelles média pour la Société Publique Locale Auray Carnac Quiberon Tourisme

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79341100

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Phase 1 - Etude et recommandations : Elaboration des dispositifs médias, recommandations sur les supports médiatiques et leurs lieux de diffusion adaptés à la cible, au budget et aux enjeux du client. Phase 2 - Mise en place de la campagne : réservation des espaces publicitaires, incluant le suivi pendant et le bilan après la campagne.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Territoire français - prioritairement le Grand Ouest (à l'exclusion du Morbihan) et l'Île de France.

**Durée du marché (en mois)** : 36

**Valeur estimée (H.T.)** : 125000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non**

**Marché alloti : Non**

## **Section 6 - Informations Complémentaires**

**Visite obligatoire : Non**

**Autres informations complémentaires :** CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : - Critère méthodologie proposée : 35 points - Pertinence des supports proposés - Critère moyens humains et savoir-faire : 15 points - Expertise de l'agence - Critère prix : 50 points - Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) TYPE DE PROCEDURE : Accord-cadre mono-attributaire s'exécutant au moyen de marchés subséquents, engagé selon la procédure adaptée dans le cadre des articles R 2123-1 1°, L 2123-1 1°, R 2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-7 et R2162-9 du Code de la commande publique (CCP). LITIGES - TRIBUNAL COMPETENT : Tribunal administratif de Rennes, 3 contour de la Motte, CS 44416 , 35 044 Rennes Cedex (téléphone : 02 23 21 28 28, télécopie : 02 99 63 56 84). courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr adresse internet : <http://www.rennes.tribunal-administratif.fr/> VARIANTES : Interdiction de présenter des variantes

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/06/2024**